

de la délivrance de ces Princes d'un moment à l'autre par les troupes de ces mêmes puissances, qui étaient très-voisines, et de la dépense de trois cent soixante mille réaux par mois, qui, dans l'état de détresse des finances de la France, était une charge considérable pour son trésor, d'autant plus que dans l'hypothèse qui devait forcément se réaliser, où l'on voudrait transférer ces Princes dans un lieu plus sûr, s'il y en avait, les frais devaient s'augmenter considérablement.

Ces raisons, déjà par elles-mêmes assez solides, furent présentées à l'Empereur par le comte de Laforest avec tout le talent et l'énergie que lui donnaient sa longue expérience en diplomatie, et le désir sincère qu'il avait de réussir. Elles firent sur Napoléon une telle impression, que le retour du même courrier apporta à l'ambassadeur l'ordre de dire à S. M. et à LL. AA. qu'il leur permettait de retourner en Espagne sans les lier par aucune condition; et qu'en conséquence il avait ordonné à ses ministres de délivrer les passe-ports nécessaires.

D'après cette nouvelle, qui nous combla de joie, le Roi décida qu'une fois les passe-ports arrivés, le maréchal de camp Don Joseph de Zayas le précéderait de trois ou quatre jours pour prévenir la régence, et lui donner le temps de faire les préparatifs pour recevoir S. M.

Les choses étaient en cet état à 11 heures du matin, et le même jour, à cinq heures du soir,

le duc de Saint-Charles arriva inopinément de Madrid , ayant fait la plus grande diligence. Comme il apportait le refus de la régence de ratifier le traité , et qu'il était dangereux que cet incident n'enflammât la colère de Napoléon , et ne lui fit changer la résolution de rendre au Roi sa liberté , le même comte de Laforest fut d'avis que , quelque fatigué que fût le duc de St.-Charles , il partît sans perdre un instant , pour communiquer à l'Empereur , qui était alors avec son armée à Troyes , la réponse de la régence , et tâcher , pour diminuer l'impression qu'elle pourrait lui faire , de la colorer par de bonnes raisons.

Arrivé à Paris où il devait passer , le Duc trouva les ministres de Napoléon indécis. Dans la crainte d'un changement dans les volontés de l'Empereur , ils suspendirent jusqu'à nouvel ordre l'envoi des passe-ports , et le firent rétrograder lui-même jusqu'à Valençai.

Mais par le conseil du même comte de Laforest le Duc partit une seconde fois pour chercher l'Empereur à son quartier - général , où ne l'ayant point trouvé , il lui écrivit une lettre dans laquelle il lui expliquait avec beaucoup d'art tout ce qui était arrivé , et s'excusait de n'avoir pu l'atteindre , à raison du continuel mouvement dans lequel était S. M. I.

L'Empereur cependant envoya à Paris l'ordre formel , que l'on expédiât , sans délai , à S. M. C. et à LL. AA. les passe-ports pour leur voyage.

Ce qui ne contribua pas peu à cet heureux résultat, fut le bonheur qu'eut le duc de Saint-Charles de persuader au duc d'Albuféra, dans l'entrevue qu'il eut avec lui en passant par son quartier-général pour se rendre à Madrid, que l'intérêt bien entendu de l'Empereur était de laisser rentrer le Roi en Espagne sans conditions. Il appuya son opinion des mêmes raisonnemens que nous avons déjà développés, dans l'espérance que le Maréchal les ferait valoir auprès de son maître ; ce qu'il fit effectivement pendant que le duc de Saint-Charles était à Madrid.

Nous reçûmes en effet nos passe-ports le 7 mars à 10 heures et demie du soir. Il est impossible de peindre la joie que causa à S. M., à LL. AA. et à tous les Espagnols qui étaient là cet heureux événement. Le lendemain on en rendit des actions de grâces au Seigneur avec des larmes d'attendrissement, et le 9, jour de l'arrivée du duc de Saint-Charles, S. M. décida que le départ du maréchal de camp Don Joseph de Zayas s'effectuera le jour suivant, et le sien le dimanche 13 du même mois.

Telle fut l'heureuse issue d'une négociation digne par son objet du Roi et des augustes Infants qui y concoururent par leurs conseils ; honorable à la nation et glorieuse en particulier pour le duc de St.-Charles, qui non-seulement déploya de grands talens, mais ne craignit pas de s'exposer avec une santé extrêmement délabrée à tant de dan-

gers, dont le moindre fut celui d'un voyage aussi long, et sous tous les rapports aussi pénible.

Cette gloire est commune au lieutenant général Don Joseph de Palafox, qui, malade aussi, entreprit et fit le voyage avec le même zèle et la même diligence. La nation, une fois informée des droits réels que ces deux officiers généraux ont à son estime, ne pourra, en leur rendant la justice qu'ils ont si bien méritée, se rappeler qu'avec la plus vive indignation l'audace des infâmes journalistes, qui, sans respect pour S. M., se sont permis dans leurs gazettes d'appeler vile l'utile et honorable mission dont ils se sont si bien acquittés; elle déversera le même mépris sur le Gouvernement lâche et factieux qui a permis et appuyé d'aussi indécentes calomnies.

Je ne m'arrêterai point à parler des événemens postérieurs, ni du voyage qu'entreprit effectivement S. M. le roi Ferdinand, le 13, jour qu'il avait marqué : le terme de cette narration doit être celui de notre captivité en France.

J'espère avoir rempli la tâche que je m'étais imposée, de manière que ma réputation et celle des autres compagnons de la captivité du Roi paraîtront pures aux yeux des lecteurs impartiaux et raisonnables, les seuls que je désire de persuader : car vouloir détromper les autres, serait une entreprise aussi ridicule qu'inutile.

FIN.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N.º 1.

*NOTE envoyée de Paris au Prince de la Paix ,
par le Conseiller d'État Don EUGENIO
YZQUIERDO.*

LA situation des choses ne me laisse pas le temps de rapporter dans tous les détails les conversations que, depuis mon retour de Madrid, j'ai eues, par ordre de l'Empereur, tant avec le grand maréchal du palais le général Duroc, qu'avec le vice-grand-électeur prince de Bénévent.

Ainsi je me bornerai à rendre compte des moyens que, dans ces conversations, l'on m'a proposés, pour régler et même terminer à l'amiable les affaires entre l'Espagne et la France; moyens qui m'ont été communiqués, avec l'intention que mon gouvernement prenne le plus promptement possible une résolution sur cet objet.

Qu'il y ait actuellement en Espagne plusieurs corps de troupes françaises, c'est un fait notoire.

Le résultat que peut avoir la présence de ces troupes est caché dans l'avenir. Un arrangement entre les gouvernemens français et espagnol, fait à leur mutuelle satisfaction, peut arrêter les événemens, et se convertir en un traité solennel et définitif sur les bases suivantes :

1.^{re} BASE. Les Espagnols et les Français pourront librement et mutuellement faire le commerce dans les colonies respectives des deux nations, en payant les mêmes droits auxquels sont assujettis les naturels.

Ce privilège sera exclusif, et nulle puissance, autre que la française, ne pourra l'obtenir en Espagne, de même que la seule nation espagnole en pourra jouir en France.

2.^o BASE. Le Portugal est aujourd'hui possédé par la France : la communication entre ces deux états exige une route militaire , et par conséquent un passage continuél de troupes par l'Espagne , pour garnir le Portugal , et le défendre contre l'Angleterre ; ce qui serait une source de dépenses , de dégoûts , de tracasseries , et peut-être de fréquens motifs de brouilleries.

Cet objet pourrait se régler à l'amiable , en laissant tout le Portugal à l'Espagne , sous la condition *de donner un équivalent à la France dans les provinces espagnoles contiguës à cet empire.*

3.^o BASE. Fixer une fois la succession au trône d'Espagne.

4.^o BASE. Faire un traité d'alliance offensive et défensive , dans lequel le nombre de troupes , dont les deux puissances devraient se secourir réciproquement , serait stipulé.

Telles sont les bases sur lesquelles se peut consolider et changer en traité *un arrangement capable de terminer heureusement la crise politique dans laquelle se trouvent l'Espagne et la France.*

Dans des matières de cette importance , je dois me borner à exécuter fidèlement les ordres que je reçois.

Lorsqu'il est question de l'existence de l'état , de son honneur et de celui du gouvernement , le souverain et son conseil doivent seuls décider.

Cependant , mon ardent amour pour la patrie m'oblige de dire que , dans nos conférences , j'ai fait au prince de Bénévent les observations suivantes :

1.^o Qu'ouvrir nos Amériques au commerce français , ce serait réellement les partager entre l'Espagne et la France , et le faire exclusivement au profit de celle-ci.

Ce serait de plus , éloigner la paix , et perdre , jusqu'à ce qu'elle fût signée , nos communications et celles des Français avec ces contrées.

J'ai ajouté que quand même l'on admettrait le commerce français , l'on ne pourrait jamais souffrir , qu'au mépris de nos lois fondamentales , les sujets de la France s'établissent dans nos colonies.

2.^o Pour ce qui concerne le Portugal , j'ai rappelé les

conventions du 27 octobre dernier ; j'ai fait voir le sacrifice du roi d'Etrurie , le peu que vaut le Portugal sans ses colonies , son inutilité pour l'Espagne ; j'ai fait une peinture fidèle de l'horreur que causerait aux pays voisins des Pyrénées , la perte de leurs lois , de leurs franchises , de leurs usages , de leur idiome , et sur-tout la nécessité d'obéir à un gouvernement étranger.

J'ai ajouté que je ne pourrais jamais signer la cession de la Navarre , pour ne pas être l'objet de l'exécration de mes compatriotes , comme je le serais en effet , s'il était connu qu'un Navarrais eût apposé son nom au bas d'un pareil acte.

Enfin , j'ai insinué que si l'on ne trouvait d'autres moyens , il serait possible d'ériger un nouveau royaume ou une vice-royauté d'Ibérie , en stipulant que cet état serait toujours soumis aux lois et aux réglemens qui les régissent à présent , et que ses habitans conserveraient leurs usages et leurs privilèges. Ce royaume ou cette vice-royauté pourrait se donner au roi d'Etrurie ou à tout autre infant de Castille.

3.^o *Quant à l'article concernant la succession d'Espagne , j'ai développé ce que S. M. m'a ordonné de dire de sa part , et je crois l'avoir fait de manière à dissiper toutes les calomnies inventées par les malveillans de notre pays , et qui avaient égaré l'opinion publique dans celui-ci.*

Pour ce qui concerne l'alliance offensive et défensive , dans la chaleur de mon zèle patriotique , j'ai demandé au prince de Bénévent , si l'on voulait faire de l'Espagne un équivalent à la confédération du Rhin , en l'obligeant à fournir un contingent , et colorer ce tribut du nom honorable de traité d'alliance offensive et défensive : j'ai montré qu'étant en paix avec la France , nous n'avions pas besoin de ses secours pour défendre nos foyers ; que les Canaries , le Ferrol et Buenos-Ayres en faisaient foi ; que l'Afrique est nulle , etc. , etc. , etc.

Le projet du mariage est regardé comme une affaire décidée : il aura lieu , mais il sera l'objet d'une négociation particulière , et ne se traitera point dans l'arrangement dont j'envoie les bases.

Quant au titre d'empereur que doit prendre le roi ,

notre maître , cet article n'a offert ni n'offre à présent la moindre difficulté.

L'on m'a chargé de demander les réponses les plus promptes ; afin de prévenir les fatales conséquences que pourrait occasionner le moindre retard à se mettre d'accord.

L'on recommande aussi d'éviter avec le plus grand soin tout acte hostile et tout mouvement qui pourrait éloigner l'heureux arrangement qui peut encore se faire.

A la demande qui m'a été faite , si le roi notre maître devait aller en Andalousie , j'ai répondu la vérité : que je ne savais rien. Interrogé aussi si je croyais qu'il fût parti , j'ai dit que je ne le pensais pas , vu la confiance que LL. MM. et V. A. S. avaient dans les procédés de l'Empereur.

J'ai demandé en conséquence , qu'en attendant la réponse , l'on convînt provisoirement de suspendre la marche des troupes françaises dans l'intérieur de l'Espagne , et que l'on fit sortir de la Castille celles qui y étaient. Je n'ai rien obtenu. Mais je présume que si les bases proposées sont acceptées , l'on peut espérer que ces troupes recevront l'ordre de s'éloigner de la résidence de LL. MM.

L'on a écrit que des troupes marchaient de Talavera sur Madrid ; que V. A. m'avait expédié un courrier. J'ai satisfait à tout , en disant ce que je savais.

L'on croit ici que V. A. est partie pour Séville avec LL. MM. ; comme je ne sais rien , j'ordonne au courrier d'aller jusqu'à ce qu'il rencontre V. A. Les troupes françaises le laisseront passer , selon l'assurance que m'en a donné le grand maréchal du palais impérial. — Paris , 24 de mars de 1808. — Sérénissime seigneur de V. A. S.
— EUGENIO YZQUIERDO.

CONFÉRENCES

Tenues à Bayonne dans le mois de mars 1808, entre NAPOLÉON, Empereur des Français, et les Commissaires du ROI FERDINAND VII, et en particulier avec le Conseiller d'état D. JUAN DE ESCOQUIZ.

LE 21 du mois et an susdits, environ à sept heures et demie du soir, l'Empereur fit venir dans son cabinet, au château de Marrac, ledit Escoiquiz, et eut avec lui le dialogue suivant.

L'Empereur. Depuis long-temps, chanoine, sur l'idée que l'on m'a donnée de votre droiture et de votre instruction, je désirais causer avec vous sur les affaires de votre prince : et bien plus à présent que, dans ma situation, je dois prendre part au malheur du roi, son père, qui a demandé ma protection. Je la lui dois. Toute l'Europe a les yeux ouverts sur moi. Les circonstances dans lesquelles, au milieu de ses gardes soulevés et du peuple en tumulte, il fit à Aranjuez l'abdication de la couronne, font bien connaître qu'elle fut forcée ; et comme à cette époque mes armées étaient déjà en Espagne, et voisines du lieu de la scène, l'on pourrait croire que j'ai eu quelque part à cette violence, qui donne à toutes les cours l'exemple d'un fils qui a conspiré contre son père et qui l'a détrôné. Je dois éviter un pareil soupçon, et faire voir au monde que je ne suis point capable d'appuyer un attentat aussi injuste que scandaleux. En conséquence, je ne me résoudrai jamais à reconnaître le prince Ferdinand comme roi légitime d'Espagne, tant que son père, qui m'a adressé une réclamation formelle contre sa prétendue abdication, n'aura pas renouvelé celle-ci en pleine liberté.

D'un autre côté, l'intérêt de mon empire exige que la

maison de Bourbon , que je dois regarder comme une ennemie implacable de la mienne , ne règne plus en Espagne. C'est aussi ce qu'il y a de plus avantageux pour votre nation , puisque , en lui ôtant une dynastie dont les derniers rois lui ont causé les maux dont elle est si irritée , elle obtiendra , sous la nouvelle que je lui proposerai de placer sur le trône , une constitution meilleure , et par ce moyen une alliance intime avec la France , qui la garantira pour toujours du seul ennemi qui , par son voisinage et par son pouvoir , pourrait lui être redoutable. Le roi Charles IV lui-même , connaissant que ses fils sont incapables de tenir les rênes du gouvernement dans ces temps difficiles , et dans l'espoir d'éviter à ses peuples les malheurs qui les menacent , est prêt à me céder ses droits au trône , ainsi que ceux de sa famille.

Ces motifs m'ont déterminé à ne point souffrir que la dynastie des Bourbons règne désormais en Espagne ; mais , plein d'estime , comme je le suis , pour le prince Ferdinand qui est venu me voir avec tant de confiance à Bayonne , c'est avec lui que je veux traiter cette affaire. J'ai l'intention de lui faire un sort qui le dédommagera , autant que possible , tant lui que ses frères , de ce que ma politique leur fait perdre en Espagne.

Vous lui proposerez donc , de ma part , de renoncer à tous ses droits à la couronne d'Espagne ; moyennant quoi , je lui céderai celle d'Étrurie avec le titre de Roi , et une entière indépendance , pour lui et ses héritiers mâles , à perpétuité. Je lui avancerai aussi , en pur don , une année des revenus de cet État , pour y faire son établissement.

Aussitôt après la signature , pour l'assurer encore plus de mon amitié , je lui donnerai ma nièce pour épouse. S'il accède à ce traité , il se conclura à l'instant avec toutes les formes et la solennité requises : si non , je traiterai avec son père qui arrivera l'un de ces jours , et dans ce cas , ni le prince ni ses frères ne seront plus admis à aucune négociation , et ne devront compter sur aucune espèce d'indemnité. Quant à l'Espagne , si le prince accepte mes propositions , je garantirai par le même traité son intégrité et son indépendance sur la nouvelle

dynastie , ainsi que la conservation de ses lois , de sa religion et de ses usages. Voilà à quoi se réduit mon système sur ce point : car je ne veux pour moi , pas même un village d'Espagne. Si ces propositions ne conviennent point à votre prince , et qu'il veuille retourner en Espagne , il est libre : il peut partir quand il voudra , toutefois après être convenu avec moi du temps nécessaire à son retour , après lequel les hostilités commenceront entre nous.

Escoiquiz. Sire , je suis infiniment flatté d'avoir l'honneur de pouvoir exprimer personnellement à V. M. I. et R. les sentimens d'admiration et le profond respect que depuis si long-temps je professe pour elle. Je suis , en même temps , extrêmement reconnaissant de la bonne opinion que V. M. I. a daigné prendre de mon caractère , et je regarde comme une obligation sacrée de la justifier en parlant à V. M. avec la sincérité dont un homme d'honneur ne doit jamais s'écarter. Je crois aussi que je ne pourrais pas faire à V. M. une injure plus cruelle que de dissimuler ou de cacher le moindre de mes sentimens sur une affaire qui intéresse autant sa gloire que le bonheur de mon Roi et de ma patrie auxquels je dois une fidélité à toute épreuve. J'espère donc que V. M. I. daignera me permettre de lui parler avec une franchise digne de mon caractère et de tout le respect que je lui dois.

L'Empereur. Vous pouvez dire tout ce que vous voudrez ; je sais que vous êtes un honnête homme , et loin de m'offenser de votre sincérité , je vous en estimerai davantage.

Escoiquiz. D'après cette assurance , Sire , je dois vous exprimer l'étonnement que m'a causé un projet que mon Roi et ma nation étaient si éloignés de soupçonner , d'après l'étroite liaison qui depuis plus d'un siècle subsiste entre les deux nations , rendue encore plus intime sous l'empire de V. M. ; d'après tous les efforts que , depuis cette époque jusqu'aujourd'hui , l'Espagne a faits pour soutenir la France dans toutes ses guerres , y compris celle qu'entreprit V. M. I. pour détrôner la branche des Bourbons qui régnait à Naples :

efforts qui ont coûté à l'Espagne le sacrifice de ses flottes et de ses trésors , et qui l'ont entièrement épuisée ; d'après que son gouvernement a remis ses places frontières et ouvert sa capitale aux troupes de V. M. avec toute la confiance que peut inspirer l'amitié la plus aveugle ; d'après les intentions publiques du roi Ferdinand , de donner sa main à une princesse de votre anguste maison ; désir qui , quoique sollicité au nom de V. M. par son ambassadeur M. de Beauharnais , fut regardé comme un crime et fut sur le point de coûter la vie au Prince ; d'après enfin que dans le peu de jours qu'il y a qu'il est monté sur le trône , il a renouvelé le même désir ; et a donné à V. M. tant de preuves du même attachement et de la même sincérité , sur-tout celle de venir ; avec tant de confiance , se remettre entre ses mains comme dans celles de l'amitié , malgré le refus constant des représentans de V. M. de le reconnaître pour Roi légitime.

Persuadé que ce refus et le projet de priver le roi Ferdinand et sa dynastie de la couronne d'Espagne , ne peuvent provenir que des rapports mensongers parvenus aux oreilles de V. M. sur les affaires de notre pays , je la supplie de me permettre d'en faire connaître l'état véritable ; et de montrer que ce projet est aussi contraire aux intérêts politiques de V. M. qu'à ceux de l'Espagne et de mon Souverain.

Je commencerai par un récit simple et véridique des faits qui ont précédé l'abdication du roi Charles IV , ce qui suffira , vu la notoriété de tout ce qui s'est passé alors , pour prouver que loin d'être forcée , cette abdication a été au contraire libre et volontaire de sa part. Je reprendrai les choses de plus haut , c'est-à-dire , depuis la trop fameuse conspiration de l'Escorial , qui , comme j'aurai l'honneur de le démontrer à V. M. I. , ne fut qu'une accusation calomnieuse et atroce , intentée contre le roi Ferdinand , alors prince des Asturies , par la malignité du prince de la Paix , appuyée par les préventions de la Reine en faveur du favori , et par la simple crédulité de Charles IV. Personne , mieux que moi , ne peut parler de ces événemens , puisque j'ai été le pre-

mier mobile de toutes les démarches qui servirent de base à cette ridicule procédure criminelle.

Elles se bornèrent aux conférences que j'eus au nom du prince Don Ferdinand , avec M. de Beauharnais , ambassadeur de V. M. I. à Madrid , et à la lettre que je lui remis de la part de S. A. R. pour V. M. , par laquelle il implorait ses bons offices auprès du Roi et de la Reine , pour les amener à approuver le désir qu'il avait de s'unir avec une princesse de votre auguste maison , ce qui était pour S. A. R. un moyen infailible de déconcerter tous les projets du prince de la Paix , en se mettant sous la puissante protection de V. M. I. et R.

L'Empereur. En cette occasion mon ambassadeur a outre-passé ses pouvoirs ; car je n'en ai jamais donné l'ordre de traiter avec le prince des Asturies , et encore bien moins de lui demander une semblable lettre qui , dans toute autre circonstance , eût été un acte formel de désobéissance au Roi son père ; je dis dans une autre circonstance , parce que je ne prétends pas vous inculper pour cela , quoique je sache très-bien que c'est par votre conseil que le Prince m'écrivit ; mais il se trouvait dans une position si extraordinaire , qu'elle rend très-excusable cette démarche , tant pour lui que pour vous.

Escoiquiz. En effet, Sire , je vois avec une grande satisfaction que V. M. est persuadée que cette démarche fut une conséquence de la juste défiance que nous donnait l'ambition effrénée du prince de la Paix , et les trames obscures qu'il ourdissait pour opprimer le prince Ferdinand , dans le cas où son père , qui était alors dangereusement malade , viendrait à manquer , soit pour usurper le trône , soit pour conserver , malgré lui , sous quelque titre que ce fût , l'autorité absolue dont il jouissait.

L'Empereur. Je suis parfaitement instruit de tout cela. Je sais aussi que ce que l'on a imputé à crime tant à vous qu'au duc de l'Infantado , ainsi qu'aux autres personnes impliquées dans le procès de l'Escorial , ne fut que l'effet de votre loyauté , et n'eut d'autre but que d'empêcher , par les mesures d'une juste précaution ,

les projets que vous croyiez formés contre votre Prince pour l'époque de la mort de son père , mais sans avoir jamais manqué au respect et à la fidélité que vous lui deviez pendant sa vie.

Escoiquiz. Je n'ai donc rien à ajouter à ce que la perspicacité de V. M. lui a déjà fait pénétrer, si ce n'est que la contradiction de deux décrets successifs publiés au nom du roi Charles avant l'instruction de cette cause , et la sentence unanime prononcée par les onze conseillers qui la jugèrent , par laquelle ils nous déclarèrent innocens , et nous renvoyèrent absous , malgré les intrigues , les menaces et le despotisme du prince de la Paix , et malgré les impressions défavorables que le Roi et la Reine avaient conçues contre nous : ce qui suffit pour dissiper jusqu'au moindre doute sur la conduite du Prince et sur la nôtre dans toute cette affaire.

L'Empereur. Je connais tous ces détails , ainsi que l'innocence du prince Ferdinand et la vôtre , dans tout ce qui s'est passé à cette époque ; mais l'odieux événement d'Aranjuez , cette abdication du roi Charles faite au milieu d'un peuple en fureur , cette défection de ses gardes , qui au lieu de le défendre servirent à l'opprimer , et le forcèrent à la faire ; cette facilité du prince Ferdinand à l'accepter , tout cela , dis-je , ne doit-il pas faire croire à l'Europe entière , comme à moi , que cette abdication n'a été ni libre ni volontaire ? Bien plus , le roi Charles , dans le premier moment où il jouit d'une ombre de liberté , c'est-à-dire , deux jours après , a complété la preuve de la violence qui lui avait été faite , en m'adressant , contre sa légitimité , une protestation en bonne forme , faite le jour même de l'abdication , et en implorant ma protection pour défendre sa vie et son autorité contre son fils et ses sujets.

Escoiquiz. Je ne puis exprimer , Sire , combien je m'estime heureux d'avoir à discuter cette matière devant un Monarque doué d'un génie aussi supérieur que celui de V. M. I. , de connaissances aussi vastes et d'un caractère encore plus grand que sa puissance. Je suis persuadé que dans ce moment où j'ai l'honneur de lui
parler ,

parler , V. M. lit dans mon cœur , et y voit ma franchise et ma sincérité , ce qui m'inspire la plus grande confiance. Je vais donc présenter à V. M. les événemens d'Aranjuez sous leur véritable point de vue , et dissiper l'impression sinistre qu'ils ont faite sur son esprit , par le faux jour sous lequel ils lui ont été offerts.

Il est certain que je n'étais point à Aranjuez à cette époque , puisque , par suite du procès de l'Escurial , j'étais exilé , ainsi que le duc de l'Infantado , et confiné dans un couvent au milieu d'un désert , à cent lieues de la Cour ; mais depuis , j'ai pris les informations les plus exactes et les plus détaillées de tout ce qui s'y est passé dans ces circonstances. Ces événemens étant de notoriété publique , je puis garantir à V. M. la véracité de mon récit , sur le témoignage unanime de l'Espagne entière , et sur celui des personnes impartiales et témoins oculaires que j'ai consultés. Voici le fait :

Le mouvement du peuple à Aranjuez n'a pas eu d'autre cause que l'indignation publique portée à son comble , par la nouvelle certaine du projet de conduire le roi et toute sa famille en Andalousie , et par la crainte que de là ce Prince , à l'exemple de la Cour de Portugal , n'allât s'établir dans quelqu'une de ses colonies d'Amérique. En effet , tout avait été tranquille , jusqu'à ce que ces préparatifs pour ce fatal voyage , l'avis officiel qui en fut donné au Conseil de Castille , et l'ordre envoyé à la garnison de Madrid de venir en toute diligence à Aranjuez , pour en assurer l'exécution , ne permirent plus au public d'en douter. Cette certitude ne pouvait manquer de faire la plus funeste impression sur un peuple aussi jaloux , que l'Espagnol , de la gloire de sa nation , et aussi attaché à ses rois ; les troupes elles-mêmes devaient partager ces sentimens , voyant que l'on essayait de les faire servir d'instrumens à l'exécution d'un projet si honteux et si préjudiciable à l'Espagne.

Dans cet état d'exaspération générale des esprits , il n'y avait pas besoin , pour qu'ils se déchaînaient , ni de plans ni de suggestions étrangères. Le soulèvement du peuple n'eut réellement d'autre mobile que l'accroissement rapide et simultané de la haine qu'il nourrissait